



Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 25–28 mai 2015

PROGRAMMES DE PAYS

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/2015/8

30 avril 2015

ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS BÉNIN 200721 (2015–2018)



Marquer de l'égalité hommes-femmes: 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM
(<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Mme D. Brown
Directrice régionale
Afrique de l'Ouest
courriel: denise.brown@wfp.org

M. H. Taal
Directeur de pays
courriel: housainou.taal@wfp.org

RÉSUMÉ

Le Bénin, qui fait partie des pays les moins avancés, est exposé aux catastrophes naturelles. Un tiers de sa population vit dans la pauvreté, 23 pour cent de ses habitants ont une consommation alimentaire insuffisante, et il se classe au 165^{ème} rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain. Un tiers des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique, laquelle entraîne des effets irréversibles sur leur éducation et sur leur vie d'adulte. Le taux de scolarisation est élevé, mais on constate d'importantes disparités régionales et un taux d'abandon scolaire élevé.

Le PAM envisage d'adopter une approche multisectorielle afin de renforcer les capacités dont le Gouvernement dispose pour gérer son propre programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Le soutien aux autorités locales contribuera à améliorer les interventions lors de nouvelles crises. Un appui nutritionnel sera fourni aux enfants de moins de 5 ans, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes.

Le programme de pays 200721 portera principalement sur la nutrition et sur l'assistance alimentaire pour la création d'actifs dans les districts vulnérables de Karimama et de Malanville, conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2014-2018. Les activités seront axées sur la planification au cours de la première année du programme, puis sur l'assistance alimentaire pour la création d'actifs lors de la deuxième et la troisième année.

Le programme de pays fait écho aux consultations menées avec les partenaires et concorde avec la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, les Objectifs stratégiques 3 et 4 du PAM et les objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3 et 4.

PROJET DE DÉCISION*

Le Conseil approuve le programme de pays Bénin 200721 pour 2015–2018 (WFP/EB.A/2015/8), lequel requiert 13 293 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 9,6 millions de dollars É.-U. et des transferts d'espèces et de bons pour un montant de 466 897 dollars, soit un coût total pour le PAM de 16,1 millions de dollars.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

JUSTIFICATION DU PROGRAMME

1. Le Bénin fait partie des pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier. Il se classe au 165^{ème} rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain, et 52 pour cent de sa population de 9,9 millions d'habitants vit dans des zones rurales. L'espérance de vie y est de 59,2 ans, et le taux de croissance démographique s'élève à 3,25 pour cent. La proportion de personnes vivant dans la pauvreté se monte à 35,2 pour cent; le coefficient de Gini est de 43,5 pour cent.
2. Le taux de scolarisation est élevé, mais les taux d'abandon scolaire demeurent élevés et de nettes disparités régionales persistent; 70 pour cent des adultes sont analphabètes. La prévalence du VIH/sida, qui touche plus les femmes que les hommes, a diminué, passant de 2 pour cent en 2006 à 1,2 pour cent en 2014, avec un pic à 2,2 pour cent à Cotonou. L'accès des femmes à l'éducation, à la santé et aux actifs productifs est limité.
3. L'agriculture est le principal moteur de la croissance économique, le coton représentant 40 pour cent des exportations, mais le bas niveau des cours et la dépendance à l'égard des marchés internationaux freinent la croissance. Parmi les problèmes structurels figurent le manque de techniques agricoles modernes, la pauvreté des sols, la médiocrité du stockage après récolte et l'insuffisance des infrastructures de transformation. L'accès des femmes à la terre, au crédit et aux intrants agricoles est restreint. L'économie repose sur les échanges régionaux, notamment avec le Nigéria; le déficit commercial global a été de 14 pour cent en 2014.
4. En 2011–2012, le Bénin a reçu 511 millions de dollars et 7 000 tonnes de céréales d'aides. Les inondations, les sécheresses et les prix élevés fragilisent encore une situation nutritionnelle déjà précaire.

Insécurité alimentaire

5. L'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de 2013 a révélé que 11 pour cent de la population est en situation d'insécurité alimentaire et que 34 pour cent était exposée à cette insécurité. Ces taux masquent toutefois des disparités régionales: l'insécurité alimentaire touche 29 pour cent de la population dans le département du Couffo, 28 pour cent dans le Mono, 25 pour cent dans l'Atacora, 40 pour cent dans le district de Bopa et 39 pour cent dans celui de Karimama.
6. Cette analyse a également permis de constater que 15 pour cent des ménages ruraux et 8 pour cent des ménages urbains sont en situation d'insécurité alimentaire; en milieu rural, dans les ménages dirigés par une femme, le taux s'élève à 19 pour cent, contre 14 pour cent dans ceux dirigés par un homme. Vingt-trois pour cent de la population a une consommation alimentaire inadaptée ou insuffisante, contre 12 pour cent en 2008. Cette proportion atteint 48 pour cent dans le département de l'Atacora et 49 pour cent dans celui du Mono. Les ménages pauvres, surtout ceux dirigés par une femme, rencontrent souvent des difficultés pour accéder à la nourriture.

Nutrition

7. Une enquête de 2011 sur les conditions de vie des ménages a montré que la malnutrition chronique touchait 32 pour cent des enfants de 6 à 59 mois; les effets à long terme sur les résultats scolaires et la productivité à l'âge adulte sont irréversibles. La malnutrition concernait 35 pour cent des garçons et 28,6 pour cent des filles; dans les districts de Karimama et de Malanville, la prévalence atteignait 35,9 pour cent. L'anémie touchait

58 pour cent des enfants, et seulement 16 pour cent des enfants de 6 à 23 mois avaient une alimentation adaptée.

8. En 2014, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont conduit une évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition, qui a servi de base au suivi et à l'évaluation normalisés des phases de secours et de transition de 2014; il ressort de cette étude que la malnutrition aiguë globale touche 11,9 pour cent de la population dans le district de Karimama et 9,2 pour cent dans celui de Malanville, les taux s'élevant à 16,6 pour cent chez les enfants de 6 à 11 mois et à 12,5 pour cent chez ceux de 12 à 23 mois.
9. Le retard de croissance et l'émaciation résultent de plusieurs facteurs: la mauvaise nutrition maternelle, des pratiques d'alimentation inadaptées, l'insécurité alimentaire, le manque de diversité du régime alimentaire et le manque d'hygiène. Les femmes retournent travailler aux champs quelques jours après avoir accouché, ce qui réduit l'allaitement maternel, et les nourrissons sont généralement confiés aux grands-parents qui persistent parfois à utiliser des pratiques d'alimentation traditionnelles. Les hommes reçoivent plus de nourriture que les femmes et les enfants lors des repas, et ce sont eux qui maîtrisent la prise de décisions; dans le département de l'Alibori, par exemple, les maris interdisent dans certains cas à leur femme d'emmener les enfants présentant un retard de croissance dans un centre d'alimentation thérapeutique.

Éducation

10. En dépit des investissements du Gouvernement et des partenaires dans l'éducation, l'enseignement est de mauvaise qualité, les locaux sont en mauvais état et les taux de poursuite des études sont bas. Les enseignants sont peu nombreux et leur formation est insuffisante; des grèves fréquentes déstabilisent le système éducatif. Le taux net de scolarisation est élevé dans l'ensemble à l'échelle nationale, mais il est de 60 pour cent seulement dans certains districts du nord; on ne constate pas de disparité marquée entre garçons et filles. Globalement, 23 pour cent des enfants – 28,2 pour cent des filles et 18,4 pour cent des garçons – ne terminent pas le cycle primaire, et seulement 24 pour cent des écoliers du primaire savent lire et écrire en français.

Problématique hommes-femmes

11. Au Bénin, les femmes sont plus exposées à la pauvreté que les hommes; elles sont moins nombreuses à occuper un emploi salarié et à accéder à l'éducation, et bien qu'elles représentent la moitié de l'électorat, seulement 13 pour cent des membres des organes décisionnels sont des femmes. Selon le dernier indice d'inégalité de genre, le Bénin se classe au 134^{ème} rang sur 148 pays. Les analyses différenciées par sexe montrent que les femmes sont proportionnellement plus touchées par la pauvreté, et sous des formes différentes; ce constat se retrouve dans les taux d'alphabétisation et dans d'autres indicateurs sociaux; en particulier, les femmes semblent avoir moins accès à l'éducation et à la formation technique. L'indice montre également que le revenu national brut par habitant est de 1 455 dollars pour les femmes contre 1 999 dollars pour les hommes, et le nombre moyen d'années d'études des hommes est le double de celui des femmes.
12. Pour remédier en priorité à la pauvreté chez les femmes, aux faibles moyens dont elles disposent pour générer des revenus, à l'insuffisance de leur pouvoir de décision et à la précarité de leurs conditions d'existence en milieu rural, le Gouvernement s'appuie sur la politique nationale de promotion de l'égalité des sexes adoptée en 2008, qui prend en compte de manière systématique la problématique hommes-femmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux.

Risques et catastrophes

13. Les inondations et les sécheresses fréquentes aggravent la précarité de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans les régions les plus vulnérables. Les inondations exceptionnellement fortes de 2010 ont affaibli la sécurité alimentaire de 680 000 personnes, des femmes et des enfants pour la plupart, fait des milliers de sans-abris et endommagé les actifs communautaires et individuels. Les communautés ont besoin d'améliorer leur résilience face aux chocs au moyen d'activités de réduction des risques de catastrophe et de création d'actifs.

Cadre d'action

14. Le document "Bénin 2025: Alafia" définit des objectifs de développement à long terme: le Bénin aspire à être "un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social". La Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté arrêtée pour la période 2011–2015 vise à favoriser la croissance économique de façon à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'agriculture est une priorité pour parvenir à la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition, et le Bénin a rejoint le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique en 2011. Le Plan stratégique de relance du secteur agricole est le cadre dans lequel s'inscrivent toutes les interventions concernant le secteur agricole.
15. Le Plan de développement du secteur de l'éducation souligne l'importance de l'alimentation scolaire pour améliorer les taux de poursuite des études. La nouvelle politique du Gouvernement en matière d'alimentation scolaire repose sur une approche multisectorielle reliant l'éducation, la nutrition et la production alimentaire locale.
16. Les réformes du secteur de l'alimentation et de la nutrition entreprises par le Gouvernement en 2007 ont abouti au Plan stratégique de développement de l'alimentation et de la nutrition et à son Programme national d'alimentation et de nutrition axé sur les résultats. Ces dispositifs sont mis en œuvre et coordonnés par le Conseil national de l'alimentation et de la nutrition, sous l'autorité du Président de la République, dans le but de placer la nutrition au cœur du développement et de mieux faire connaître le rôle que celle-ci joue dans la prospérité du pays et dans la réalisation des OMD. Le Gouvernement a rejoint l'initiative Renforcer la nutrition en 2011.
17. En 2013, pour améliorer la préparation préalable à la suite des inondations de 2010 et de 2012, le Gouvernement a mis en place un système national d'intervention d'urgence et créé l'Agence nationale de protection civile, mais ces institutions ne disposent pas encore des moyens nécessaires pour mettre sur pied des mécanismes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.

Expérience acquise et enseignements tirés

18. Le PAM a intégré l'alimentation scolaire dans son programme de pays pour 2000–2003, et en 2003, une mission d'évaluation du PAM a recommandé de lancer un projet de développement pour appuyer l'éducation de base et l'assistance fournies aux groupes vulnérables. De 2004 à 2010, les activités d'alimentation scolaire ont permis de venir en aide à 125 000 bénéficiaires. En 2005 et en 2006, le PAM a mis en œuvre d'autres interventions de faible ampleur qui ciblaient les personnes vivant avec le VIH et les réfugiés en provenance du Togo.
19. Le projet de développement Bénin 200045 pour 2010–2015 "Promotion de l'alimentation scolaire durable", qui aide le Gouvernement à instaurer l'éducation primaire universelle, permet de distribuer un repas chaud quotidien à 100 000 élèves de 485 écoles réparties dans

- 11 régions. La plupart de ces établissements se trouvent dans des districts où le taux net de scolarisation est inférieur à la moyenne nationale et l'insécurité alimentaire supérieure. Le projet permet de contribuer à augmenter le taux de scolarisation des garçons et des filles et de réduire les taux d'abandon scolaire.
20. Le transfert de la responsabilité de l'alimentation scolaire aux autorités nationales constitue un défi majeur. L'analyse de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER) effectuée en 2014 a montré que le Bénin ne dispose pas du cadre juridique et financier, des institutions, des capacités d'exécution et de la participation communautaire nécessaires pour mettre en œuvre l'alimentation scolaire.
 21. Alors que l'alimentation scolaire était jusqu'ici axée sur l'augmentation du taux de scolarisation, dans le cadre du programme de pays 200721, le PAM élaborera une approche multisectorielle dans laquelle l'éducation, la santé, la production alimentaire locale, la nutrition et la promotion de l'hygiène auront leur place. L'alimentation scolaire servira de point de départ pour le développement local et de filet de protection sociale pour les groupes vulnérables. L'approche sera mise en place avec le concours des communautés locales et de partenariats conclus avec d'autres organisations.
 22. Les rapports de suivi émanant des écoles ciblées sont souvent remis tardivement ou sous une forme incomplète, mais le système a été amélioré grâce à la participation des autorités locales et sera perfectionné à l'avenir. La collecte des données et la communication des indicateurs seront révisées sur la base du Cadre de résultats stratégiques pour 2014-2017, et le programme de pays 200721 donnera lieu à la création de nouveaux outils de suivi et à la mise en place de nouvelles formations pour appuyer la mise en œuvre.
 23. Une stratégie à long terme est nécessaire pour soutenir la relance et améliorer la préparation aux situations d'urgence aux niveaux local et national. Certains éléments indiquent que la distribution de vivres par le PAM aux populations victimes de catastrophes peut être complétée par des transferts monétaires, qui aident les bénéficiaires à prendre en main leur redressement et améliorent l'accès à la nourriture.
 24. Le système logistique du PAM au Bénin, qui appuie les pays du Sahel, sera utilisé pour faciliter la mise en œuvre du programme de pays 200721.
 25. Conformément au descriptif de stratégie de pays pour 2014-2018, le PAM vise: i) à améliorer la sécurité alimentaire en favorisant le développement des actifs nécessaires à la subsistance; ii) à contribuer au développement du capital humain; et iii) à renforcer durablement les capacités nationales de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.

PRIORITÉS DU PROGRAMME ET PARTENARIATS

26. Les trois objectifs interdépendants assignés au programme de pays 200721 aideront le Gouvernement à réduire la faim à zéro en collaboration avec des partenaires nationaux:
 - Objectif 1: appuyer l'enseignement primaire dans les zones d'insécurité alimentaire et renforcer la capacité nationale à élaborer et gérer un programme national d'alimentation scolaire viable (Objectif stratégique 4, buts 2 et 3).
 - Objectif 2: réduire la dénutrition et les carences en micronutriments, en particulier chez les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes dans les districts où les taux dépassent le seuil défini par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (Objectif stratégique 4, buts 1 et 3).

- Objectif 3: assurer et améliorer la résilience des communautés les plus vulnérables face aux catastrophes naturelles dans les districts de Karimama et Malanville (Objectif stratégique 3, but 1)¹.

27. Dans les districts de Karimama et Malanville, les activités concernant la nutrition et l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) seront liées: les activités 3A aideront à augmenter le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables, favoriseront la diversification des régimes alimentaires et contribueront à améliorer la résilience face aux crises. La sensibilisation à la nutrition favorisera l'adoption de bonnes pratiques d'alimentation et la consommation de repas plus nutritifs. Dans le reste du pays, où l'approche multisectorielle suivie en matière d'alimentation scolaire sera mise en œuvre, les liens établis avec les producteurs locaux permettront d'augmenter les revenus des petits agriculteurs.
28. Le PAM appuiera les éléments suivants de la Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté adoptée par le Gouvernement: i) accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie; ii) renforcement du capital humain; iii) développement équilibré et durable de l'espace national. Le PAM contribuera également au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2014–2018, en développant les capacités et en appuyant les activités en faveur de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'éducation et de la résilience, et continuera de collaborer avec les autres organismes des Nations Unies. Le programme de pays 200721 contribuera à la réalisation des OMD 1, 2, 3 et 4 et au programme de développement pour l'après-2015².

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE			
	Hommes/garçons	Femmes/filles	Total
Alimentation scolaire intégrée	68 746	58 562	127 308
Nutrition	5 078	6 673	11 751
Traitement des enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée	1 770	1 634	
Prévention du retard de croissance: supplémentation alimentaire généralisée	3 308	3 054	
Aidants qui s'occupent des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère	–	300	
Femmes enceintes et mères allaitantes	–	1 685	
Résilience*	4 900	4 900	9 800
TOTAL	78 724	70 135	148 859

* 1 000 ménages (5 000 bénéficiaires) recevront des espèces.

¹ Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels; Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim.

² OMD 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim; OMD 2: Assurer l'éducation primaire pour tous; OMD 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; OMD 4: Réduire la mortalité infantile et post-infantile.

Composante 1: Appuyer l'adoption d'une approche intégrée en matière d'alimentation scolaire à l'échelle nationale

29. Les activités d'alimentation scolaire seront concentrées sur les zones connaissant une forte insécurité alimentaire et un taux de scolarisation faible ou un taux d'abandon scolaire élevé. Cette composante contribuera au développement du capital humain moyennant: i) l'amélioration de l'accès à l'enseignement primaire et l'augmentation du taux de rétention scolaire, surtout chez les filles; ii) le renforcement des capacités nécessaires pour mettre en œuvre un programme national d'alimentation scolaire; et iii) l'amélioration de l'alimentation scolaire à travers l'adoption d'une approche multisectorielle qui associera l'éducation, la production alimentaire locale, la nutrition et l'hygiène, et qui servira de point de départ au développement local et de filet de sécurité pour les groupes vulnérables.
30. Le programme de pays 200721, d'une durée de trois ans, s'adressera à 127 300 élèves (dont 46 pour cent de filles) dans 560 écoles primaires sélectionnées en collaboration avec le Ministère de l'éducation. Les élèves recevront un repas chaud quotidien composé de maïs produit localement, de haricots, de riz, d'huile végétale enrichie en vitamine D et de sel iodé. Le coût devrait s'établir à 14,75 dollars par enfant et par an. Pour diversifier le régime alimentaire, les parents fourniront des légumes, de la viande, du poisson et des condiments, et ils seront encouragés à participer à la mise en place de potagers scolaires et de fermes gérées par les communautés. Le PAM veillera à l'équilibre entre les sexes au sein des comités de gestion de l'alimentation scolaire et incitera les femmes à occuper des postes de responsabilité.
31. La prise en charge du programme d'alimentation scolaire par le pays a été encouragée en 2014 à la faveur de l'analyse de l'approche SABER, de l'adoption de la politique nationale d'alimentation scolaire et de la participation au Centre d'excellence du PAM au Brésil; le PAM a également appuyé une note conceptuelle sur l'approche intégrée suivie en matière d'alimentation scolaire et un plan d'action à long terme.
32. Dans le cadre du programme de pays 200721, le PAM fournira une assistance technique pour mettre en œuvre la politique nationale d'alimentation scolaire; il développera les capacités des directeurs d'école, des inspecteurs et des comités de gestion de l'alimentation scolaire. Il est prévu que les homologues de l'administration béninoise, surtout ceux travaillant au sein de la Direction de l'alimentation scolaire, se forment et participent à des ateliers afin de pouvoir appliquer le plan d'action en matière d'alimentation scolaire et de le relier à la production locale. Le PAM participera à l'organisation d'un forum sur l'alimentation scolaire, et il aidera les pouvoirs publics à réunir la documentation nécessaire pour mettre en œuvre le plan de travail SABER.
33. Le PAM aidera le Gouvernement à instituer un cadre multisectoriel faisant intervenir les Ministères de l'éducation, de la santé, de la famille, de l'agriculture et du développement, afin de donner une traduction concrète à l'approche intégrée arrêtée en matière d'alimentation scolaire. Il collaborera avec les autres organismes des Nations Unies pour améliorer l'environnement scolaire en donnant accès à une eau propre et à l'assainissement, en menant des actions de déparasitage, d'éducation nutritionnelle et de conservation de l'environnement et en favorisant la prise en main des activités scolaires par les communautés; une attention particulière sera portée à la prévention des carences en micronutriments chez les filles et les garçons. À compter de 2015, l'approche multisectorielle sera expérimentée dans 50 écoles.
34. Le PAM collaborera avec ses partenaires pour augmenter et diversifier la production des petits agriculteurs et améliorer l'accès aux marchés. L'alimentation scolaire servira de point de départ pour assurer la viabilité de la production alimentaire et de filet de protection

sociale. Le PAM assurera une formation dans le domaine des achats locaux, du stockage et de la manutention des aliments, et de la gestion des cantines scolaires. Par l'intermédiaire des organisations non gouvernementales (ONG) partenaires, il encouragera la pérennisation et le renforcement des activités au niveau des communautés et collaborera avec les organisations d'agriculteurs et les associations parents-enseignants pour maintenir des liens avec les producteurs vivriers locaux.

35. Les activités de sensibilisation contribueront à porter à 40 pour cent la représentation des femmes au sein des comités des associations parents-enseignants et des comités de gestion de l'alimentation scolaire, conformément à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes, laquelle favorise l'élargissement des programmes qui permettent aux filles de fréquenter l'école et qui maximisent la participation des femmes aux activités scolaires.

Composante 2: Fournir un appui nutritionnel aux groupes vulnérables

36. Au Bénin, un tiers des enfants présentent un retard de croissance. Grâce à cette composante, le PAM entend réduire la dénutrition chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes, en ciblant les districts de Karimama et Malanville et en mettant l'accent sur les 1 000 jours suivant la conception.
37. Les activités nutritionnelles permettront de fournir: i) une supplémentation alimentaire ciblée, pour réduire la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes enceintes et les mères allaitantes sous-alimentées; ii) une ration aux mères qui accompagnent un enfant souffrant de malnutrition grave ou un enfant malade de moins de 5 ans dans un centre d'alimentation thérapeutique, pour encourager le respect des traitements; et iii) une supplémentation alimentaire généralisée pendant six mois durant la saison de soudure, pour prévenir la malnutrition chronique chez les enfants de 6 à 23 mois.
38. Le PAM formera des travailleurs sanitaires aux niveaux communautaire et national pour prévenir la malnutrition chronique. Les hommes et les femmes des communautés ciblées seront incité à prendre part à des activités de communication pour le changement de comportement portant sur les pratiques familiales, les soins de santé et l'hygiène et des activités d'éducation nutritionnelle. Des messages sur la nutrition adaptés aux hommes et aux femmes sensibiliseront les femmes et les inciteront à participer aux décisions relatives aux soins à donner aux enfants et à la nutrition, tandis que les pères seront encouragés à reconnaître l'importance du traitement des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère. Des interventions portant sur la malnutrition chronique seront organisées dans le cadre d'un projet conjoint auquel participeront l'UNICEF, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'OMS et le PAM.
39. Le PAM fournira des repas riches en micronutriments aux enfants et distribuera des recettes élaborées par le bureau de pays pour mieux faire connaître les aliments locaux riches en micronutriments. Des potagers scolaires seront expérimentés en collaboration avec la FAO dans 50 écoles pour diversifier les repas scolaires.

Composante 3: Améliorer la résilience des communautés dans les zones vulnérables et exposées aux catastrophes

40. En 2013, le PAM a évalué la situation dans les communes des districts de Karimama et Malanville afin de déterminer l'utilité d'interventions de création d'actifs visant à assurer une protection contre les inondations; une évaluation supplémentaire réalisée en novembre 2014 a confirmé la nécessité de ces interventions. Sur la base de ces rapports, le PAM envisage: i) d'améliorer la résilience des communautés au moyen d'activités 3A pour

construire des ouvrages de protection et augmenter la production agricole; et ii) d'assurer une formation visant à réduire la vulnérabilité face aux catastrophes.

41. Pour pérenniser ces activités et inciter les communautés à les prendre en main, l'approche à trois niveaux sera appliquée de façon à appuyer des programmes à long terme d'amélioration de la résilience en tenant compte des priorités nationales et locales. Une analyse du contexte sera menée pour répertorier les zones prioritaires et les stratégies de programmation, après quoi la programmation saisonnière du PAM fondée sur les moyens d'existence permettra d'élaborer des projets avec les parties prenantes. Viendra ensuite la planification participative à l'échelle des communautés, qui permettra d'adapter les programmes aux besoins des districts et d'inscrire les activités dans la durée.
42. Les activités 3A seront élaborées en fonction des besoins des femmes, des hommes, des jeunes et des personnes âgées, et le PAM fera en sorte que les femmes et les hommes contribuent sur un pied d'égalité à la sélection des activités 3A et veillera à ce qu'ils aient accès à parts égales aux avantages qui en découlent. Les évaluations menées en 2013 et 2014 ayant fait ressortir que les ménages agricoles sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire, aux chocs et à la pauvreté, les critères de vulnérabilité seront définis de sorte que les agriculteurs soient ciblés de manière appropriée. Les partenariats avec les ONG et les autorités locales joueront un rôle essentiel dans ce processus. La première année, le programme de pays 200721 portera principalement sur la planification; les activités 3A seront mises en œuvre au cours des deuxième et troisième années dans les districts de Karimama et Malanville.
43. Les évaluations ont montré que les marchés dans le district de Malanville étaient bien approvisionnés, mais que ceux du district de Karimama ne l'étaient pas; le PAM envisage donc d'utiliser des transferts monétaires dans le premier et des transferts en nature dans le second. La valeur des transferts monétaires correspond au coût de quatre assortiments alimentaires pendant la saison de soudure. Une ONG partenaire supervisera les activités retenues par les communautés et fera appel à un établissement de microfinancement pour transférer les fonds aux bénéficiaires. Des représentants du PAM et de l'ONG assisteront aux distributions d'espèces. Étant donné que le nombre de ménages bénéficiant de transferts monétaires est restreint, et à la lumière de l'expérience d'ONG internationales appliquant cette modalité dans la région, les espèces seront préférées aux bons. Les transferts monétaires représenteront une petite partie du programme de pays 200721, car c'est la première fois que le PAM les utilise au Bénin et le bureau de pays a besoin de moyens supplémentaires et d'acquérir de l'expérience avant de les transposer à plus grande échelle.
44. Pour renforcer les capacités des pouvoirs publics au niveau national et régional, le PAM et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) réviseront périodiquement les plans d'urgence et fourniront des outils d'alerte rapide et d'analyse des risques. Au niveau local, une formation sera dispensée en matière de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique.

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT, PAR COMPOSANTE (g/personne/jour)						
	Alimenta- tion scolaire intégrée	Nutrition				Résilience (3A)
		Malnutrition aiguë modérée	Supplémenta- tion alimentaire généralisée	Femmes enceintes et mères allaitantes	Aidants	
Maïs	75	–	–	–	450	450
Riz	75	–	–	–	–	–
Haricots	30	–	–	–	–	60
Lentilles	–	–	–	–	60	–
Huile végétale	10	–	–	25	25	25
Sel iodé	3	–	–	–	5	5
Sucre	–	–	–	15	–	–
SuperCereal	–	–	–	250	50	–
Plumpy'Sup	–	92	–	–	–	–
Suppléments nutritionnels	–	–	20	–	–	–
Espèces/bons (dollars/personne/ jour)		–	–	–	–	0,19
Total	193	92	20	290	590	540
Total kcal/jour	745	500	108	1 281	2 234	2 068
% de kcal d'origine protéique	–	10	10	14	10,6	49,41
% de kcal d'origine lipidique	–	–	59	28	17,6	41,20
Nombre de jours d'alimentation par an	165	90	180	270	30	180

Rations

45. Le maïs et les haricots riches en calories seront achetés localement; le riz, qui est aliment de base, fera partie de l'assortiment utilisé dans l'alimentation scolaire. Les rations destinées à l'alimentation scolaire et aux activités 3A sont composées en fonction des normes du PAM, du déficit de consommation alimentaire et des habitudes des communautés. Les interventions nutritionnelles appliquent les recommandations du PAM. Les transferts d'espèces et de bons seront utilisés uniquement dans le district de Malanville.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS, PAR COMPOSANTE*					
		Alimentation scolaire intégrée	Nutrition	Résilience	Total
Maïs	<i>tonnes</i>	4 590	12	778	5 390
	<i>dollars</i>	2 065 494	5 468	349 920	2 420 882
Riz	<i>tonnes</i>	4 590	–	–	4 590
	<i>dollars</i>	1 698 296	–	–	1 698 296
Pois cassés jaunes	<i>tonnes</i>	918	–	–	918
	<i>dollars</i>	371 789	–	–	371 789
Haricots	<i>tonnes</i>	918	1,6	104	1 023
	<i>dollars</i>	734 398	1 296	82 944	818 638
Huile végétale	<i>tonnes</i>	612	29	43	684
	<i>dollars</i>	520 198	24 676	36 720	581 594
Sel	<i>tonnes</i>	184	0,14	6,6	190
	<i>dollars</i>	19 619	22	1 045	20 686
Sucre	<i>tonnes</i>	–	17	–	17
	<i>dollars</i>	–	7 995	–	7 995
SuperCereal	<i>tonnes</i>	–	285	–	285
	<i>dollars</i>	–	136 728	–	136 728
Plumpy'Sup	<i>tonnes</i>	–	149	–	149
	<i>dollars</i>	–	575	–	575 542
Suppléments nutritionnels	<i>tonnes</i>	–	54	–	54
	<i>dollars</i>	–	216 000	–	216 000
% du montant total des besoins**		79	14	7	100
Espèces/bons (<i>en dollars</i>)		–	–	348 000	348 000
Développement et augmentation des capacités (<i>en dollars</i>)		–	–	–	575 788
TOTAL (<i>en dollars</i>)		5 419 082	951 699	818 944	7 189 725

* Les montants pris en compte correspondent à la valeur des transferts uniquement, et non au recouvrement intégral des coûts.

** Vivres alloués à chaque composante, en pourcentage du total des denrées.

Partenariats

46. La FAO fournira des engrais, des semences, des plants et une assistance technique pour les potagers scolaires, en partenariat avec le PAM, elle assurera un appui technique dans le cadre d'activités 3A de mise en valeur des basses terres afin d'améliorer la résilience. Les discussions avec le Fonds international de développement agricole portent principalement sur les possibilités de développement des achats et des approvisionnements locaux. Le PAM et l'UNICEF réaliseront ensemble des activités de prévention de la malnutrition chronique, de sensibilisation à l'hygiène et d'éducation concernant le VIH. Dans le cadre d'une initiative conjointe, le PAM et le PNUD mettront en place des activités de réduction des risques de

catastrophe et formeront les autorités locales pour atténuer les effets des chocs climatiques. Un projet conjoint du PAM, de la FAO et du Fonds des Nations Unies pour la population a été élaboré pour améliorer la sécurité alimentaire et faciliter l'accès des femmes aux responsabilités.

47. La coopération avec des ONG telles que Care international et Plan Bénin se concentrera sur les activités 3A. L'expérience de Care International en matière de transferts monétaires dans le nord sera précieuse. Des groupes locaux et nationaux chargés de la réduction des risques de catastrophe aideront à mettre en œuvre et à superviser les activités 3A; les capacités de ces groupes doivent être renforcées pour pérenniser ces activités et faire en sorte que les personnes concernées les prennent en main. Le programme de pays 200721 poursuivra la collaboration instaurée entre le Gouvernement et le Centre d'excellence du PAM pour la lutte contre la faim afin de mettre en œuvre l'approche multisectorielle arrêtée en matière d'alimentation scolaire.

GESTION DES PROGRAMMES ET DES RISQUES

48. Chaque composante sera mise en œuvre en collaboration avec les ministères et les organismes des Nations Unies, comme indiqué dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le PAM se concertera avec les homologues des pouvoirs publics, les partenaires et les autres organismes des Nations Unies dans le cadre de groupes de travail thématiques, de l'équipe de pays des Nations Unies et de mécanismes tels que le volet local du mouvement Renforcer la nutrition.
49. La nouvelle politique en matière de problématique hommes-femmes sera prise en compte de manière systématique dans toutes les composantes et sera mise en avant dans les accords de partenariat sur le terrain conclus avec les partenaires.

Risques programmatiques

50. Pendant les distributions de vivres, les femmes sont exposées à des risques d'exploitation et d'abus sexuels ou autres. La probabilité que ces risques se concrétisent est faible, mais des mesures d'atténuation sont nécessaires. Le PAM et ses partenaires mettront sur pied des mécanismes de remontée d'information et de plainte.
51. Les achats seront effectués conformément aux directives du PAM. Les occasions ne manqueront pas d'acheter localement compte tenu des disponibilités en céréales et en légumes secs et de la stabilité des prix des produits alimentaires. Le maïs sera acheté sur place, tandis que les achats de riz et de haricots dépendront des prix et des disponibilités. L'objectif est de couvrir 50 pour cent des besoins alimentaires au moyen de produits locaux.
52. La faisabilité de l'utilisation des transferts monétaires et des bons sera évaluée au début du programme de pays 200721 afin de déterminer les mesures à prendre pour gérer ces modalités de manière transparente et efficace et de définir les rôles des parties prenantes.
53. Les activités ne seront pas mises en place dans leur intégralité si les ressources sont insuffisantes. Une stratégie de mobilisation des ressources a été élaborée pour réduire ce risque et faire en sorte que la mobilisation du Gouvernement et des donateurs ne faiblisse pas. Le projet de développement 200045 a bénéficié du soutien financier du Gouvernement en 2013 et en 2014, notamment sous forme de contributions d'un montant total de 2 millions de dollars au profit de l'alimentation scolaire, allouées par l'intermédiaire du Fonds commun de l'éducation et de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous. Le Gouvernement devrait engager des ressources financières supplémentaires en faveur de l'alimentation scolaire.

Risques contextuels

54. Sur le plan politique et en matière de sécurité, la situation est suffisamment stable pour mener des programmes de développement. Des élections sont organisées tous les cinq ans depuis 1990, mais le scrutin de 2015 et l'élection présidentielle de 2016 ne sont pas exemptes de risques. Les grèves des enseignants pourraient perturber le système éducatif et les activités d'alimentation scolaire. Pour atténuer les risques associés au défaut d'encadrement, à l'insuffisance des moyens financiers et au manque de fonctionnaires qualifiés, le PAM conseillera et formera les homologues des pouvoirs publics dans l'optique de lui transférer la responsabilité des opérations le moment venu. Dans le souci de pallier les problèmes d'accès aux communautés vulnérables pendant la saison des pluies, le PAM prépositionnera des produits alimentaires pour être en mesure d'assurer les livraisons en temps utile.

Risques climatiques

55. Les risques climatiques pourraient mettre à mal l'économie du Bénin, fondée sur l'agriculture et anéantir les progrès accomplis par les petits exploitants lors des bonnes récoltes. Afin de remédier au manque de données de surveillance sur l'insécurité alimentaire, le PAM et le Gouvernement mettront en place un système de suivi pour appuyer la sécurité alimentaire des personnes vulnérables, et ils continueront d'aider le Bureau national pour la sécurité alimentaire à établir des cartes et à réunir des informations sur les fluctuations des marchés alimentaires et les menaces pesant sur la sécurité alimentaire.
56. Le PAM soutiendra les projets gouvernementaux d'intervention d'urgence visant à faire face aux chocs climatiques qui exposent les ménages ruraux pauvres à l'insécurité alimentaire saisonnière. À cet effet, il aidera à déterminer les modalités de mise en œuvre, l'objectif étant de parvenir à l'autosuffisance et à la prise en main des interventions par les personnes concernées.
57. Bien que le Bénin soit stable depuis 20 ans, le PAM actualisera le registre des risques deux fois par an et veillera à ce que les locaux soient conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle. L'équipe de coordination du dispositif de sécurité classe la situation à l'égard de la sécurité au niveau 1 dans l'ensemble du pays, mais des restrictions sont imposées aux déplacements à proximité de la frontière nigériane. Les mesures de sécurité seront révisées périodiquement.

SUIVI ET ÉVALUATION

58. Une étude de référence sera menée au cours des trois premiers mois du programme de pays 200721 afin de déterminer les indicateurs qui doivent faire l'objet d'un suivi. Dans les districts de Karimama et Malanville, des enquêtes de surveillance des communautés et des ménages et des enquêtes nutritionnelles seront réalisées tous les ans pour mesurer les résultats obtenus. Ces enquêtes porteront notamment sur les impressions des bénéficiaires relatives au ciblage, sur l'accès de ces derniers à l'assistance et sur leur niveau global de satisfaction, et comprendront des évaluations de la sécurité alimentaire des bénéficiaires et des non-bénéficiaires.
59. Le suivi fera appel aux administrations décentralisées et aux partenariats conclus avec des ONG qui ont les moyens de recueillir des données périodiques en temps voulu. Le PAM préparera un plan de suivi de la sécurité alimentaire, une enquête de référence, des évaluations d'impact et un suivi post-distribution; des évaluations menées conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies porteront principalement sur les districts de Karimama et Malanville.

60. Un dispositif de collecte de données par smartphone sera mis en place en vue d'être utilisé dans les zones reculées. Les inspecteurs de district et les inspecteurs scolaires communiqueront tous les mois un point sur les composantes relatives au filet de sécurité, à la nutrition et à l'alimentation scolaire. Une base de données de suivi en ligne sera expérimentée dans 50 écoles isolées afin de réduire les retards dans la transmission de données.
61. Des rapports annuels normalisés du PAM seront établis pour faire état des progrès accomplis dans le cadre du programme de pays 200721. Une évaluation conjointe à mi-parcours sera menée en décembre 2016 pour mettre en évidence les difficultés rencontrées et les ajustements à apporter, et une évaluation finale indépendante sera réalisée en 2018 afin de déterminer l'utilité, l'efficacité, l'efficience et la viabilité des activités.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	9 970	4 119 179	
Légumes secs	1 941	1 190 430	
Huile et matières grasses	684	581 604	
Aliments composés et mélanges	289	121 172	
Autres	408	829 346	
Total, produits alimentaires	13 293	6 841 731	
Transport extérieur		619 336	
Transport terrestre, entreposage et manutention		1 223 001	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		922 095	
Produits alimentaires et coûts connexes¹			9 606 164
Espèces et bons		348 000	
Coûts connexes		118 897	
Espèces et bons, et coûts connexes		466 897	466 897
Développement et augmentation des capacités		703 996	703 996
Coûts opérationnels directs			10 777 057
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			4 315 909
Total des coûts directs du projet			15 092 966
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) ³			1 056 508
COÛT TOTAL POUR LE PAM			16 149 474

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	587 736
Agents des services généraux	1 228 221
Total partiel	1 815 957
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	430 120
Sécurité	192 500
Voyages et transports	1 259 777
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	4 315 909

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hyphotèses
Résultats transversaux		
<p>Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<p>Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p> <p>Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes</p>	
<p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p>	
<p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<p>Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires</p> <p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)</p> <p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p>	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hyphotèses
Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels		
<p>Effet direct 3.1 Amélioration des débouchés permettant aux producteurs et aux commerçants d'écouler les produits agricoles et alimentaires aux niveaux régional, national et local</p>	<p>Proportion d'aliments achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays</p> <p>Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits exploitants, en pourcentage des achats effectués aux niveaux régional, national et local</p>	<p>Un projet venant en aide aux petits exploitants est mis en œuvre dans la zone couverte par les activités.</p> <p>La qualité des cultures des petits exploitants est conforme aux normes du PAM.</p> <p>On trouve localement des céréales à des prix concurrentiels</p>
<p>Effet direct 3.2 Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance</p>	<p>Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuiement des avoirs): pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuiement des avoirs): pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Score de diversité alimentaire</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme)</p>	<p>Aucun choc majeur ne perturbe les disponibilités et les prix des produits alimentaires.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hyphotèses
	<p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant</p> <p>Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Indice des stratégies de survie (épuisement des avoirs): pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé</p> <p>Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite</p>	
<p>Effet direct 3.3 Renforcement de la capacité des pays, des communautés et des institutions en matière de réduction des risques</p>	<p>Proportion des communautés ciblées dont la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est améliorée avec l'appui du PAM</p>	<p>Les autorités locales et les comités d'urgence au niveau des districts sont mobilisés.</p>
<p>Produit 3.1 Quantité accrue de produits alimentaires achetés par le PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et à de petits exploitants</p>	<p>Quantité de produits alimentaires achetés localement à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants (en tonnes)</p> <p>Quantité de produits alimentaires achetés localement dans le cadre du système d'achats locaux et régionaux (en tonnes)</p> <p>Nombre de petits exploitants ayant bénéficié d'un appui</p>	
<p>Produit 3.2 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p>	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hyphotèses
<p>Produit 3.3 Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées</p>	<p>Nombre d'actifs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p>	
<p>Produit 3.4 Systèmes nationaux de suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et de la nutrition renforcés</p>	<p>Nombre d'homologues gouvernementaux formés à la collecte et à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle Nombre de rapports de suivi/surveillance sur la sécurité alimentaire et la nutrition établis avec l'aide du PAM</p>	
Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
<p>Effet direct 4.1 Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation</p>	<p>Scolarisation: taux annuel moyen de variation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation (filles): taux annuel moyen de variation du nombre de filles inscrites dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de garçons qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation (garçons): taux annuel moyen de variation du nombre de garçons inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM Ratio filles/garçons pour les enfants scolarisés dans les écoles primaires appuyées par le PAM Taux de passage à l'année supérieure dans les écoles primaires appuyées par le PAM (garçons) Taux de passage à l'année supérieure dans les écoles primaires appuyées par le PAM (filles) Proportion de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM</p>	<p>Le système éducatif est stable. La qualité de l'enseignement et des infrastructures scolaires est acceptable. Les communautés sont au courant de l'intervention et la soutiennent. Des ressources suffisantes sont affectées au programme d'alimentation scolaire.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 4.2</p> <p>Renforcement des capacités et accroissement de la prise en charge des activités au profit de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire</p>	<p>Indice de capacité nationale: alimentation scolaire</p>	<p>Le Gouvernement et les partenaires sont mobilisés.</p> <p>Le programme d'alimentation scolaire demeure un domaine prioritaire du Ministère de l'éducation.</p> <p>Les associations parents-enseignants s'engagent à prendre en main la gestion des installations utilisées pour les besoins de l'alimentation scolaire.</p>
<p>Effet direct 4.3</p> <p>Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire</p>	<p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité (en %)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération (en %)</p> <p>Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions</p> <p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p> <p>Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement (en %)</p> <p>Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable</p>	<p>Les communautés sont au courant des interventions et les soutiennent.</p> <p>Les capacités des centres de prise en charge des enfants et des centres de traitement thérapeutique sont suffisamment renforcées.</p>
<p>Produit 4.1</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p>	<p>Les contributions sont disponibles en temps opportun.</p> <p>Les capacités logistiques des contreparties sont suffisantes.</p> <p>Des systèmes de suivi efficaces sont en place pour assurer la distribution des produits alimentaires aux enfants ciblés.</p>

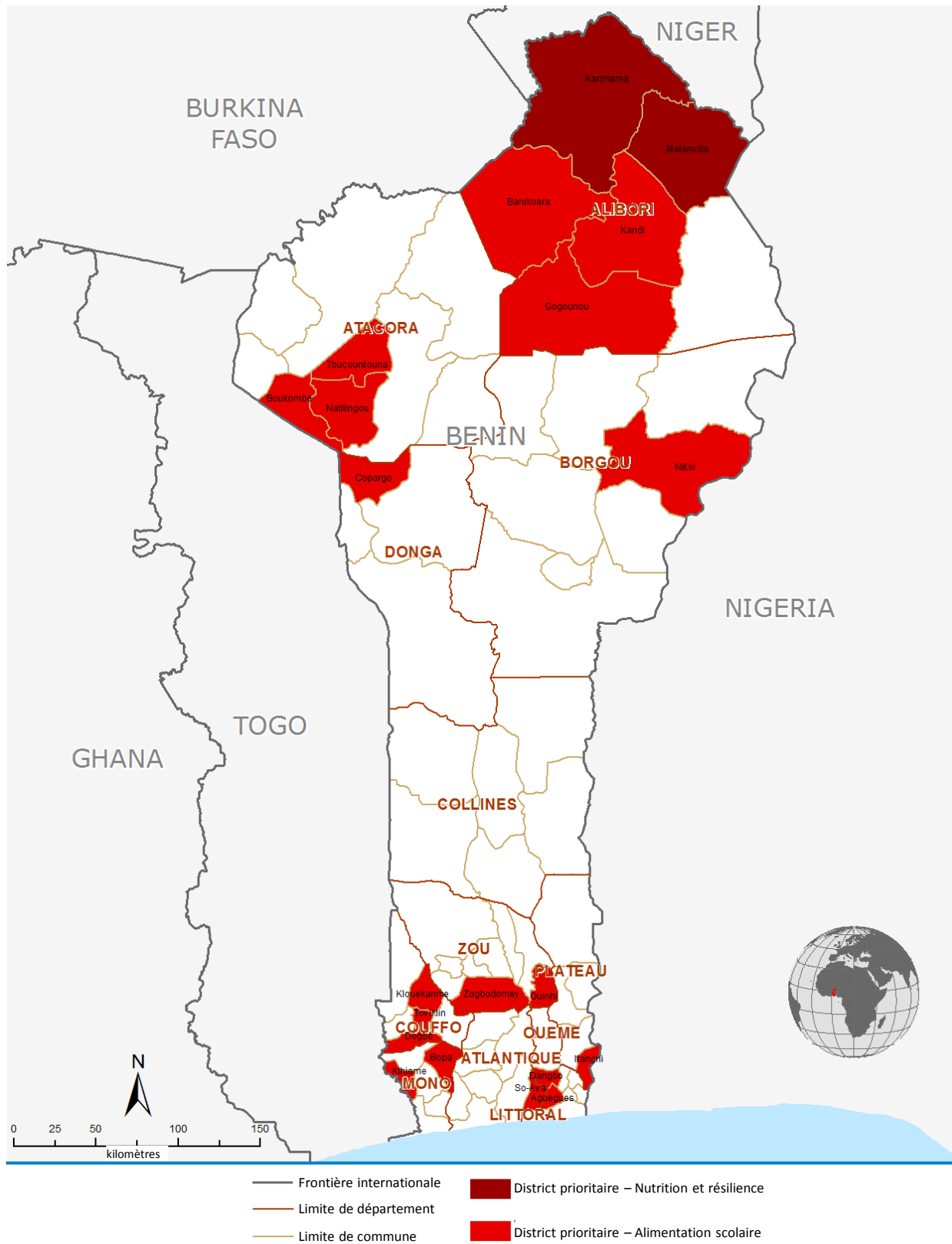


ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hyphotèses
<p>Produit 4.2 Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p>	<p>Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition (techniques, stratégies, gestion), par sexe et type de formation</p> <p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	
<p>Produit 4.3 Dispositifs et cadres réglementaires nationaux mis en place en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de filets de sécurité</p>	<p>Nombre de programmes nationaux élaborés avec l'appui du PAM (nutrition, alimentation scolaire, filets de sécurité)</p> <p>Nombre de politiques nationales concernant les filets de sécurité ayant une dimension nutritionnelle</p> <p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	
<p>Produit 4.4 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>Proportion d'aidants familiaux ciblés (hommes et femmes) ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM</p>	

ANNEXE III

Programme de pays Bénin 200721: districts prioritaires



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

3A	assistance alimentaire pour la création d'actifs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ODD	objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SABER	approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance